

PUBLIC VISE

Toute personne amenée à utiliser des PEMP avec ou sans expérience professionnelle dans le domaine

PRE REQUIS

Etre âgé de 18 ans minimum
Ne pas avoir de restrictions ou de contre indications médicales pour l'utilisation des PEMP et au travail en hauteur
Maîtriser le français (oral et écrit)
Maîtriser des 4 opérations mathématiques de bases

Expérience professionnelle requise: NON

DUREE, DATES, LIEU,

HORAIRES

Cf. convention ou contrat de formation joint

MODALITE

D'ORGANISATION

Formation en groupe de 4 à 14 personnes
En présentiel, parcours individualisé selon niveau, expérience et catégories visées par le stagiaire (cf. convention ou contrat de formation joint)

MOYENS TECHNIQUES ET

PEDAGOGIQUES

- Livret stagiaire individuel
- 1 salle de formation équipée
Vidéoprojecteur, PC, paperboard
- 1 aire d'exercice pratique
- PEMP

Les stagiaires doivent avoir des chaussures de sécurité, un casque avec jugulaire et des gants

REFERENCES

Recommandation R386 de la CNAMTS



Programme R386 Version 2
Applicable au 01/12/2016

INTITULE :

Formation à la conduite en sécurité des PEMP CACES® R386 de la CNAMTS

OBJECTIFS :

Maîtriser les connaissances théoriques et pratiques requises pour l'utilisation en sécurité des PEMP dans un cadre professionnel
Être capable de conduire en sécurité les chariots PEMP conformément à la recommandation R386 de la CNAMTS.

CONTENU :

Connaître la réglementation relative à l'utilisation des PEMP dans un cadre professionnel
Connaître les obligations des constructeurs et des employeurs (formation, autorisation de conduite)
Connaître les responsabilités du conducteur et les équipements de protection individuels
Connaître la classification par catégories des PEMP et savoir identifier pour chacune d'elles les caractéristiques, les utilisations courantes et les avantages et inconvénients
Connaître la technologie des différents organes des PEMP
Connaître les principaux risques : renversement, chute, heurt, environnement, électrisation, ...
Connaître les distances de sécurité avec les conducteurs électriques
Connaître les règles de stabilité et de mise en œuvre
Connaître les règles de conduite, de circulation et de stationnement
Connaître les organes de sécurité et les vérifications et entretien courant à effectuer
Connaître les consignes et les manœuvres liées à l'utilisation des postes de secours
Savoir vérifier l'adéquation de la PEMP en fonction de la plaque constructeur et la nature du travail
Savoir contrôler les documents et l'état de la PEMP (vérification journalière)
Savoir vérifier les équipements protection individuels et le fonctionnement des dispositifs de sécurité
Connaître et savoir exécuter les gestes de commandement et de communication
Savoir mettre en place le balisage et la signalisation adaptée à la PEMP et au travail effectué
Savoir positionner, mettre en service et utiliser la PEMP en situations de travail en fonction des caractéristiques de chaque catégorie
Savoir circuler avec une PEMP
Savoir effectuer les manœuvres de secours
Savoir effectuer la fin de poste et la maintenance de 1° niveau

SUIVI - ÉVALUATIONS :

- Suivi et sanction de la formation : feuille de présence, attestation individuelle de fin de formation et certificat CACES® en cas de réussite aux examens.
- Appréciation de l'acquisition des compétences et de l'atteinte des objectifs par l'organisme de formation : Tests CACES® PEMP (Examens théoriques et pratiques selon la recommandation R386 de la CNAMTS) ou équivalent.
- Mesure de la qualité globale de la formation, de l'atteinte des objectifs et de l'impact sur la pratique professionnelle par le stagiaire : enquête de satisfaction à chaud puis à froid

METHODES PEDAGOGIQUES :

Tour de table de positionnement préalable afin de permettre au formateur de vérifier l'adéquation du parcours de chaque stagiaire et d'adapter son déroulé pédagogique.

Le formateur suit un plan précis pour aborder progressivement tous les points du programme.

Partie théorique : Alternance d'apport théorique par le formateur à l'aide d'un exposé par vidéoprojecteur et d'exercices en groupe (étude de cas vidéo, schémas, etc.), d'échange d'expériences, de démonstration et d'explications sur paperboard. Vérification des acquis tout au long de la formation à l'aide de quizz

⇒ Un livret de formation en couleur est remis à chaque stagiaire en fin de formation

Partie pratique : Mise en situation en groupe. Après démonstration et explication par le formateur, à tour de rôle, chaque stagiaire effectue des manœuvres sous sa direction pendant que le reste du groupe suit en écoute pédagogique les indications et corrections du formateur. Les exercices augmentent progressivement en difficultés et sont adaptés à l'évolution de chaque stagiaire. Un bilan est effectué en fin de journée pour suivre la progression.

ENCADREMENT - FORMATEURS :

Profil type (CV détaillés sur simple demande) : Une solide expérience professionnelle dans le domaine enseigné, de l'encadrement de groupe et de la formation professionnelle.

→ Titulaires des diplômes/titres/certificats requis (CACES®, permis de conduire, etc.)

→ Examinateurs certifiés testeurs CACES® par Bureau Veritas Certification

Au-delà de l'expérience et des compétences requises, nos formateurs ont été, et sont régulièrement, formés, audités et évalués par le responsable pédagogique d'ODF et/ou par des organismes extérieurs.